

Première résolution : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2/ Le compte rendu financier .

Bernard BONHOURS, trésorier, remet à chacun des adhérents le tableau détaillé des comptes de l'association sur lequel figurent les encaissements (cotisations, subvention APPN 31) et les décaissements (versements à la FFRP, frais de gîtes et refuges, achat de matériel...) et apporte les précisions sur ces postes.

Le solde au 22 novembre 2017 est de 1934,32 euros.

Deuxième résolution : le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

3/ Projets pour la saison 2017/2018 .

Le président propose à l'Assemblée de renouveler une partie du matériel existant par l'achat de DVA, raquettes, crampons, pelles et sondes, pour un montant maximum de 900 euros. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le vice président Robert TORRESAN, en collaboration avec les adhérents, a élaboré le calendrier de l'activité pour 2018. Y figurent les randonnées du mardi, du dimanche, du week-end ainsi que la période relative au trek d'automne et la randonnée festive de fin d'année. Chaque membre de la section montagne en sera destinataire.

En ce qui concerne le trek de septembre 2018, le président invite chacun à faire des propositions et la finalisation du projet se fera ultérieurement lors d'une réunion du bureau.

4/ Questions diverses .

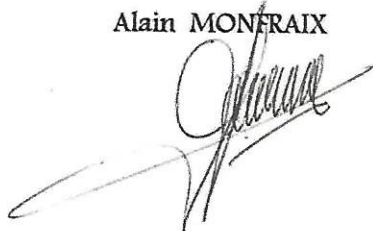
En l'absence de questions, le président déclare que conformément au règlement de l'association, le bureau devra être renouvelé lors de l'Assemblée Générale 2018.

Exerçant depuis de nombreuses années la responsabilité de président, il confirme, comme il l'avait confié auparavant, qu'il ne renouvellera pas sa candidature.

La séance qui s'est déroulée dans une bonne ambiance est levée à 20 heures.

Le secrétaire ,

Alain MONFRAIX



le président ,

Claude CLAUDIN

